

Grenoble le 6 février 2013,

Communiqué de presse

Suspicion de toxi-infection alimentaire collective dans un collège de l'Isère : l'hypothèse alimentaire écartée.

Le préfet de l'Isère
communiqué :

Une suspicion de toxi-infection alimentaire collective au collège Marcel Bouvier, LES ABRETS, a été déclarée jeudi 30 janvier dernier.

Ce collège sert environ 600 repas le midi et une soixantaine d'enfants ont présenté, peu de temps après le déjeuner, des signes cliniques de type douleurs abdominales et/ou vomissements, sans gravité.

La délégation départementale de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a procédé à l'enquête épidémiologique et la DDPP de l'Isère (direction départementale de la protection des populations) a effectué l'inspection des cuisines du collège et les prélèvements nécessaires (plats servis aux enfants au cours de ce repas « chinois ») en vue d'analyses bactériologiques.

Les résultats de ces investigations ne permettent pas de confirmer l'hypothèse d'une toxi-infection alimentaire. Les conditions d'hygiène et de fonctionnement des cuisines du collège se sont révélées tout à fait satisfaisantes, et les résultats des analyses pratiquées au Laboratoire départemental sur l'ensemble des denrées consommées n'ont pas mis en évidence de germes pathogènes ou de toxines.

Dès le lendemain de cet épisode, tous les enfants ont été en mesure de retourner à l'école.

Contact presse :
Préfecture de l'Isère
Service Communication
04.76.60.48.05